



Formation SEI03 Manager la mobilité au travers d'un plan de déplacement

Pour répondre aux enjeux d'une mobilité durable, et au delà des infrastructures de transport, il est nécessaire d'accompagner le changement. Pour aider à la transition des mentalités, le plan de déplacement apparaît comme un outil puissant de management de la mobilité au service des entreprises et administrations.

Public

- Responsable ou chargé du développement durable
- Personne en charge de la qualité
- Responsable RH
- Entreprises (et groupements)
- Administrations et établissements publics
- Aménageurs (de quartiers)

Durée : 1 jour

Prix (en inter) : 580 € HT
par personne pour le module complet
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

Prix (en intra) : Nous consulter
pour un groupe jusqu'à 10 personnes

Objectifs opérationnels

Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Organiser la gouvernance d'une démarche de PDE (Plan de Déplacement Entreprise)
- Réaliser un diagnostic d'accessibilité
- Collaborer avec l'Autorité Organisatrice des Transports (AOT)
- Réaliser une enquête des pratiques de mobilité
- Définir, suivre et évaluer un plan d'actions mobilité

Contenus

Présentation et définition du management de la mobilité

- Les objectifs
- Les publics concernés
- La réglementation

Méthodologie

1. Préparer et piloter le projet
2. Diagnostiquer l'accessibilité
3. Interroger ses usagers
4. Définir le plan d'actions
5. Suivre et évaluer le projet

Mise en application et étude de cas

- Exemples de PDE
- Réalisation d'un diagnostic
- Réalisation d'une enquête
- Rédaction de fiches action

Formateurs

Institut du Développement Durable Responsable (IDDR)

Institut transversal de l'Université Catholique de Lille en charge des projets de développement durable.



Aurélie MONTIGNY
Chargée d'études
développement durable et
mobilité.
Géographe-urbaniste.



Adrien FIOEN
Chargé d'études
développement durable.
Environnementaliste.